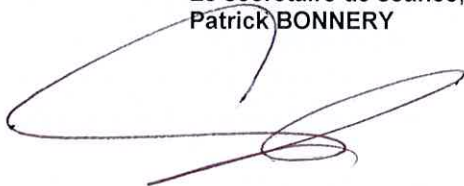


<p>Département de l'Aude</p> <p>Arrondissement de Narbonne</p> <p><b>Délibération n°</b> <b><u>D2026-06-05-39</u></b></p> <p>Conseillers municipaux en exercice : 15</p> <p>Convocation en date du 29 mai 2026</p>	<p><b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ</p> <p><b>Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE</b> <b><u>Conseil Municipal du 05 juin 2026</u></b></p> <p>Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de <b>Xavier de VOLONTAT</b>.</p> <p><b>Présents</b> : de VOLONTAT Xavier, FABRE Éric, DAYER Christine, BONNÉRY Patrick, MESTRE Anne, CROS Francette, BÉRIOUX Ingrid, CASSIGNAC Fabien, VERDALE Olivier, CARRENO Annie.</p> <p><b>Absents</b> : aucun.</p> <p><b>Empêchés</b> : CLAYRAC Georges, DURAND Aurore, CERDAN David, BARLOGIS Estelle, JULIEN Dominique.</p> <p><b>Procurations</b> : Georges CLAYRAC à DAYER Christine, DURAND Aurore à BONNÉRY Patrick, CERDAN David à CROS Francette, BARLOGIS Estelle à Eric FABRE, JULIEN Dominique à VERDALE Olivier.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Patrick BONNERY</p>
--	--

<p>OBJET :</p>	<p><b><u>Désignation des délégués communaux et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale.</u></b></p> <p>Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le vendredi 5 juin 2026 à 17h30, Vu le code électoral ; Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ; Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants ; Vu l'arrêté préfectoral n°DLC-BELPAG-11-2026-0095 pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;</p> <p><i>a) Composition du bureau électoral</i> Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. / Mmes Anne MESTRE, Francette CROS, Eric FABRE et Fabien CASSIGNAC. La présidence du bureau est assurée par ses soins. Mme Ingrid BÉRIOUX a été désignée secrétaire du bureau électoral.</p> <p><i>b) Élection des trois délégués titulaires</i> Les candidatures enregistrées : Xavier de VOLONTAT, Francette CROS, Christine DAYER et Olivier VERDALE. M. le président rappelle l'objet du vote qui est l'élection des délégués titulaires en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : nombre de bulletins : 15, bulletins blancs ou nuls : 0, suffrages exprimés : 15, majorité absolue : 8 Ont obtenu : - M. Xavier de VOLONTAT : 12 voix, Mme Francette CROS : 12 voix, Mme Christine DAYER : 12 voix et M. Olivier VERDALE : 3 voix. M. Xavier de VOLONTAT, Mme Francette CROS et Mme Christine DAYER ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.</p> <p><i>c) Élection des trois délégués suppléants :</i> Les candidatures enregistrées : Anne MESTRE, Eric FABRE, Fabien CASSIGNAC. M. le président rappelle l'objet de ce second vote qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : nombre de bulletins : 12, bulletins blancs ou nuls : 3, suffrages exprimés : 12, majorité absolue : 7 Ont obtenu : - Mme Anne MESTRE : 12 voix, Eric FABRE : 12 voix et Fabien CASSIGNAC : 12 voix. Mme Anne MESTRE, Eric FABRE et Fabien CASSIGNAC ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.</p>
----------------	---

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

**Le secrétaire de séance,**  
**Patrick BONNERY**



**Le Maire,**  
**Xavier de VOLONTAT**

